

GRÈCE

Amnesty International demande l'ouverture d'une enquête indépendante sur les mauvais traitements infligés à des manifestants

Index AI : EUR 25/009/2003

ÉFAI

Mardi 25 novembre 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans une lettre adressée au ministre grec de l'Intérieur, Amnesty International a fait part de ses préoccupations concernant les allégations de mauvais traitements formulées par quatre manifestants maintenus en détention au lendemain du sommet européen de Thessalonique de juin 2003. Tous quatre font actuellement la grève de la faim.

Au cours de la manifestation qui s'est déroulée le 21 juin, la police aurait eu recours à la force de manière excessive contre les manifestants. Plus de 100 personnes ont été placées en détention entre le 21 et le 23 juin. Vingt-neuf ont été arrêtées et inculpées, dont trois mineurs. Sept d'entre elles, dont quatre ressortissants d'Espagne, de Syrie et du Royaume-Uni, et trois citoyens grecs, se trouvent toujours derrière les barreaux.

Simon Chapman, citoyen britannique âgé de trente ans, Carlos Martín Martínez et Fernando Pérez Gorraiz, citoyens espagnols âgés respectivement de vingt-cinq et vingt-deux ans, et Solaiman Dakdouk, citoyen syrien âgé de trente-quatre ans, affirment que les policiers qui ont procédé à leur arrestation leur ont donné des coups de pied, les ont frappés à l'aide de matraques, leur ont craché dessus et les ont insultés. En outre, ils déclarent avoir été victimes de mauvais traitements au cours de leur période de détention initiale. Ainsi, ils ont subi diverses blessures et contusions à la tête ; Simon Chapman a dû recevoir plusieurs points de suture au front. Selon les témoignages de Fernando Pérez Gorraiz et Carlos Martín Martínez, ils n'ont pas été autorisés à recevoir des soins médicaux durant les premiers jours de leur détention et, lorsqu'ils ont enfin vu un médecin, les soins dispensés n'étaient pas adaptés aux blessures reçues.

Les parents de Carlos Martín Martínez n'ont pas pu obtenir d'informations

satisfaisantes concernant leur fils, et ce jusqu'à ce que sa mère se rende en Grèce le 5 novembre.

Si leur bien-fondé est établi, ces mauvais traitements constitueraient une violation claire des normes et des traités internationaux ratifiés par la Grèce, ainsi que de la législation nationale.

Par ailleurs, Amnesty International a reçu des informations préoccupantes selon lesquelles Simon Chapman aurait été inculpé sur la base de preuves forgées de toutes pièces. L'organisation de défense des droits humains exhorte les autorités grecques à enquêter immédiatement sur les éléments venant étayer ces allégations.

Amnesty International a instamment prié les autorités grecques de diligenter une enquête approfondie, indépendante et impartiale sur les allégations de mauvais traitements formulées par les manifestants et, si elles s'avèrent fondées, de faire en sorte que les victimes soient dûment indemnisées et que les auteurs présumés de ces atteintes aux droits humains soient déférés à la justice.

Les quatre détenus mentionnés plus haut, ainsi que le citoyen grec Spyros Tsitsas, poursuivent une grève de la faim depuis plus de six semaines, sollicitant leur libération sous caution provisoire. Amnesty International demande que des représentants du gouvernement veillent à ce qu'ils bénéficient de soins médicaux appropriés et, si l'un d'entre eux décidait de mettre un terme à cette grève, à ce qu'une nourriture adéquate soit disponible.

L'organisation de défense des droits humains craint que Carlos Martín Martínez n'ait été victime de mauvais traitements au cours de son hospitalisation le 4 novembre pour des problèmes de santé découlant de sa grève de la faim. Selon des informations parues dans le quotidien espagnol *El Mundo*, il a été menotté et n'a pas été autorisé à utiliser un lit. En outre, les gardes qui l'accompagnaient à l'hôpital l'ont volontairement empêché de dormir en lui infligeant des coups répétés et en l'insultant.

D'autre part, Amnesty International a fait part de ses inquiétudes concernant l'éventuelle expulsion de Solaiman Dakdouk vers la Syrie, au terme de son procès. Solaiman Dakdouk est un artiste dont les écrits et les dessins ont souvent critiqué le gouvernement syrien. Depuis treize ans, il réside en Grèce, où il s'est

impliqué dans des activités syndicales et anti-racistes, et a joué un rôle majeur dans la mise en place des associations d'immigrants syriens, qui ont aussi parfois publié des déclarations mettant en cause le gouvernement syrien. Objecteur de conscience, il a refusé d'effectuer son service militaire au sein de l'armée syrienne. Amnesty International est convaincue qu'il risque sérieusement d'être victime d'actes de torture s'il est expulsé contre son gré vers la Syrie ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>